

Assemblée Générale de l'OCCE 71

Procès verbal | 18 février 2025

Le 18 février 2025, à 18 heures, les membres de l'Association Départementale OCCE de Saône-et-Loire se sont réunis pour leur assemblée générale au 5bis avenue Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône, dans la salle des classes de l'Espace des Arts, sur la convocation faite par le conseil d'administration.

Etaient présents ou représentés :

		pouvoir
Sylvie DESCOMBES	Membre du CA, secrétaire	Michel SCHAEFFER, président OCCE 71
Marianne GILLER	Membre du CA, secrétaire adj.	Elodie BEAUFILS
Christian DUPARAY	Membre du CA	Catherine CHAUSSUMIER, administratrice
Nathalie RIEHL	Membre du CA	
Dominique RENAUDIE	Membre du CA	
Bertrand THOMAS	Membre du CA	
Séverine PAGET	Membre du CA	Bénédicte MATHIEU
Martine DELOGE	Membre du CA	Maud PERRUSSON
Damien DELOGE	Membre du CA	Céline RACINE
Christine GAUNET	Mandataire de la coopérative Saint Germain-lès-Buxy	
Frédéric PERROT	Directeur de l'école primaire Charles Perrault	

Présents invités :

M ^{me} FRAYER-MIETTAUX	Adjointe du DASEN	représentée par Bertrand THOMAS
M ^{me} ANGIOLINI	IEN Chalon 1	représentée par Nathalie RIEHL
Richard GENIAUT	Salarié, secrétaire comptable	
Grégory LEPOUTRE	Salarié, animateur pédagogique	

Excusés :

M ^{me} MENISSIER	IA DASEN	Bénédicte CHAVANT	Membre du CA
M MARLIER	IEN Chalon 2	Catherine CHAUSSUMIER	Membre du CA
M JOSSERAND	IEN Tournus	Bénédicte MATHIEU	Mandataire
M FLORIN	IEN Mâcon Sud	Céline RACINE	Mandataire
M CARROT	IEN Charolles	Elodie BEAUFILS	Mandataire
Michel SCHAEFFER	Président OCCE 71	Maud PERRUSSON	Mandataire
Véronique THOMAS	Membre du CA		

Chaque Membre présent a reçu :

- ✓ Une convocation
- ✓ Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- ✓ Le projet d'activité 2025 - 2026.

Le Président absent excusé a donné délégation aux secrétaires pour animer cette Assemblée générale et parler en son nom.

Christian Duparay présente le bilan des activités 2023/24. (voir annexe)

Sylvie Descombes présente le bilan financier 2023/24. (voir annexe)

Conformément aux statuts, ceux-ci comprennent :

- les comptes annuels agrégés :

Pour l'exercice 2023/2024, les comptes des 483 coopératives agrégées dégagent un léger excédent (+ 6700€ soit 13.70€ en moyenne par coop) alors qu'ils étaient déficitaires l'année précédente (-78258 € soit 160€ par coop en moyenne).

Les disponibilités des coopératives s'élèvent à 1 929 418.26€ soit 3961.83€ en moyenne par CRF agrégé.

- les comptes annuels de l'Association Départementale (siège) :

Le total des produits du siège départemental s'élève pour 2023/24 à 167 374€. Cela comprend entre autres les cotisations (84000€) et les subventions (15000€), les prestations et animations (25000€) ainsi que les produits financiers (38800€). Ce total était de 147 929 € pour l'exercice précédent. (produits en hausse de presque 20000€)

Le total des charges s'élève à 154 387€ pour 2023/24 contre 136 854€ pour l'exercice précédent. Cela comprend entre autres les cotisations reversées (50000€), les charges du personnel (27000€), les impôts (7000€) et le coût des activités. Ce total de charges est en hausse de plus de 17000€. Notons une augmentation des provisions pour projets coopératifs passant à 8000€ et notons par ailleurs une forte augmentation des impôts passant à 7362€ contre 2162€ l'exercice précédent.

La situation financière du siège départemental de l'association est la suivante : - Le résultat du siège départemental est excédentaire **de 12 987€** pour l'exercice 2023/24 (contre un excédent de 11 075,25 € pour l'exercice précédent). - Ce résultat excédentaire s'explique principalement par la hausse des produits financiers.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir : Tenant compte de l'augmentation des produits financiers, et malgré l'augmentation attendue des cotisations nationales, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de maintenir la cotisation à 1,95€ et de maintenir le forfait d'affiliation à 20 €. **TRÉSORERIE= 163 194,96€**

Grégory Lepoutre présente le projet des activités 2025/26. (voir annexe)

Marianne Giller présente le projet de budget 2025/26. (voir tableau en annexe)

Ce budget prévisionnel prend en compte :

- le montant des cotisations sans AUCUNE augmentation.
- Des intérêts financiers : on ne sait pas véritablement à combien ils se monteront en 2025/26, mais au regard des résultats précédents (38000€ en 2023/24 et 16600€ en 2022/23) on pense être raisonnables en les prévoyant à hauteur de 25000€ .
- Pas d'augmentation de salaire prévue en 2025/26, la dernière datant de janvier 2023.
- Nous prévoyons les activités principales dans la continuité pour la plupart
- Une augmentation des actions Ecole Dehors
- Un fonds dédié aux coups de pouce + Un fonds dédié à une action ou plusieurs actions plus importante(s) au niveau départemental SOIT 8000€ AU TOTAL en augmentation par rapport au dernier budget.
- Nous présentons un budget prévisionnel à l'équilibre pour un montant de **146 000€**.
- Ce budget doit nous permettre de prendre en compte les augmentations de cotisations de la fédération nationale (augmentations que nous ne connaissons pas actuellement avec précision.)

Les résolutions suivantes sont soumises au vote :

1. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés. Elle vote le maintien du montant des cotisations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet d'activité pour l'exercice 2025/2026 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet de budget pour l'exercice 2025/2026 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4. Élections au CA :

Cinq membres du Conseil d'Administration arrivent en fin de mandat : Catherine Chaussumier, Martine Deloge, Nathalie Riehl, Bertrand Thomas, Véronique Thomas.

Ils renouvellent leur candidature. *Celles-ci sont approuvées à l'unanimité.*

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

Le Président

Le scrutateur